

VELORUTION – 20 JUIN (10h-12h)

CHARTRE DU VELORUTIONNAIRE

NOTRE SECURITE NE S'IMPROVISE PAS !

Important : ni le collectif « Vélorution », ni la Ville de Niort ne peuvent être tenus responsables en cas d'accident. Il s'agit d'une initiative citoyenne spontanée.

1/ Je respecte le code de la route : sens de circulation, séparation des voies, signalisation (feux, stops, cédez le passage...) et l'ensemble des dispositions.

2/ Je suis responsable de mes actes, je ne prends pas de risque inconsidéré, ni pour moi, ni pour les autres.

3/ En tant que parent, je suis responsable de mes enfants dans le groupe « vélorutionnaire ».

4/ Je respecte les consignes des « maillots jaunes ». Les maillots jaunes sont des personnes « référentes » invitées à se faire connaître dans les différents groupes **avant le départ** de chaque quartier (10h).

Leur rôle est de « border » les groupes de cyclistes afin de signaler leur présence aux automobilistes.

Par exemple :

- 2 « référents » devant le groupe (faisant signe aux véhicules en face de ralentir), 2 derrière et 2 sur les côtés.

- Dans chaque groupe, faire des petits groupes espacés de plusieurs dizaines de mètres pour que les véhicules puissent doubler « par étapes ».

Les maillots jaunes ne sont pas des « encadrants » auxquels la responsabilité du groupe est confiée. En bons citoyens, ils **facilitent** simplement l'opération.

5/ Je respecte l'allure du groupe. La Vélorution n'est pas « une course contre la montre ».

6/ Je n'entrave pas la circulation des bus, en particulier lors du rassemblement place de la Brèche.

Le collectif « Vélorutionnaire »